

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Synthèse réalisée par :
Pierre-Yves Cusset, Vanessa Wisnia-Weill,
département Questions sociales,
Mahdi Ben Jelloul, département Économie Finances

L'ESSENTIEL

JUILLET 2013

Étude “L'évolution des transferts entre les générations en France depuis trente ans : une autre lecture du ratio de dépendance”



Les transferts entre les générations désignent, au sens large, la redistribution des ressources produites par les individus d'âge actif aux individus “dépendants” (enfants et retraités).

Beaucoup de transferts dépendent de l'âge (retraite, éducation, temps de soins aux enfants, etc.). Or l'allongement de l'espérance de vie a modifié les structures par âge de la population et les rapports entre les générations. Cela questionne à la fois la soutenabilité financière de notre système de protection sociale, le rôle des familles dans la solidarité intergénérationnelle et la place du marché comme opérateur de transferts de risques et de revenus (logiques assurantielles).

L'évolution de la composition des transferts (salaires, retraites, revenus du capital, cotisations et taxes, épargne, etc.) par âge et dans le temps permet de mieux comprendre la dynamique des dépenses publiques et, *in fine*, nous renseigne sur l'évolution du modèle social français.

Cette étude¹, réalisée à la demande du Commissariat général à la stratégie et à la prospective et attribuée sur appel d'offres, propose un panorama complet des transferts entre les générations en France sur un horizon de trente ans. Elle a été réalisée par une équipe d'une dizaine de chercheurs membres de la Chaire transitions économiques, transitions démographiques. La direction de l'étude a été assurée par Hippolyte d'Albis, professeur à l'université Paris-I.

L'analyse qui a été réalisée repose sur une **méthodologie originale, celle des Comptes de transferts nationaux (National Transfer Accounts ou NTA)**, qui aujourd'hui fait référence sur le plan international.

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Le cœur de cette méthodologie consiste à comparer, à différentes dates, ce que chaque cohorte, définie comme l'ensemble des personnes nées une année donnée, consomme et produit.

L'équation clé dans l'approche NTA est la suivante, en notant a l'âge, C la consommation, YL le revenu du travail, $T-$ les transferts versés, $T+$ les transferts reçus, public et privés, YA le revenu du capital et S l'épargne, il vient :

$$C(a) - YL(a) = T+(a) - T-(a) + YA(a) - S(a)$$

Les **revenus du travail pris en compte** sont les revenus “superbruts”, c'est-à-dire incluant les **cotisations sociales** à la charge des salariés et celles qui sont à la charge des employeurs.

La **consommation**, elle, recouvre les biens et services **marchands**, mais également les biens et services **publics** tels que l'éducation ou la santé.

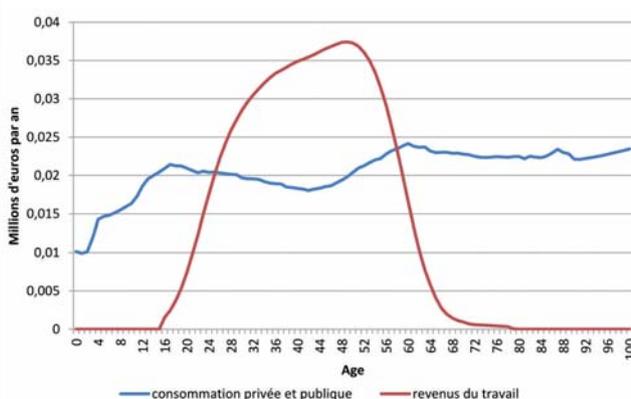
1. Étude portant sur la répartition des prélèvements et des transferts entre les générations en France [2013], disponible sur le site du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. <http://www.strategie.gouv.fr/content/etude-repartition-prelevements-transferts-generations-france>

Chaque année, certaines cohortes produisent plus qu'elles ne consomment, ce qui permet de "subventionner" les cohortes qui, à l'inverse, consomment plus qu'elles ne produisent. Les cohortes dont la production excède la consommation sont donc à l'origine de transferts au bénéfice de celles qui sont dans la situation opposée, c'est-à-dire typiquement les **jeunes et les retraités**. Ces transferts empruntent différents canaux de transmission tant publics – prélèvements sociaux et taxes – que privés : donations, héritages, achats de biens et services bénéficiant aux enfants, mais aussi, ce qui est peut-être moins intuitif, rémunération du capital détenu par les cohortes plus âgées.

En réalité, les cohortes dont la production excède la consommation sont elles aussi bénéficiaires de transferts qui transitent par ces mêmes canaux, mais elles sont contributrices nettes, tandis que les cohortes dont la consommation excède la production sont bénéficiaires nettes. Dans cette étude, on ne distingue pas encore ces différents canaux de transmission, mais on évalue l'ampleur et l'évolution de ces transferts.

Le point de départ de l'analyse comptable réalisée avec les NTA est l'individu. On établit d'abord, pour une date donnée, des profils moyens de consommation et de revenu du travail en fonction de l'âge. À chaque âge, on observe ou bien un excédent lorsque la rémunération du travail excède la consommation, ou bien un déficit dans le cas contraire. Le graphique suivant illustre le phénomène pour la France en 2005.

Consommation et revenus : profils individuels moyens en 2005



La croissance du profil par âge de la consommation (avant 20 ans) s'explique par deux raisons. D'une part, la règle retenue pour affecter la consommation privée au sein du ménage : l'échelle d'équivalence retenue consiste à affecter un poids de 0,4 aux enfants jusqu'à l'âge de

4 ans, ensuite ce poids croît linéairement jusqu'à 20 ans pour atteindre la valeur de 1. Le poids de 1 est appliqué à tous les adultes âgés de 20 ans et plus. D'autre part, la consommation publique d'éducation est croissante avec l'âge. Au-delà de 20 ans, on constate que le profil par âge de la consommation est relativement plat.

Une fois que les profils d'excédents ou de déficits sont mesurés pour un individu moyen, il est possible de définir des déficits et des excédents agrégés qui tiennent compte du fait que les cohortes n'ont pas la même taille. La somme de ces déficits et excédents agrégés donne le déficit global.

Ce que recouvre la notion de "déficit"

À chaque âge, le déficit (ou l'excédent) mesure la différence entre la consommation et la rémunération du facteur travail, ce qui n'est pas une façon habituelle de présenter les choses.

Ainsi, le déficit global est défini comme la somme, une année donnée, des déficits et des excédents individuels de toute la population. Il est financé par une augmentation de l'endettement public, mais aussi par les revenus du patrimoine, les cessions d'actifs ou encore les impôts qui pèsent sur les entreprises. Sa croissance ne signifie donc pas nécessairement que le niveau de la consommation devient de moins en moins soutenable par rapport aux capacités de production de la population. Pour poser un diagnostic sur cette soutenabilité, il convient de s'intéresser à la façon dont le financement de ce déficit global évolue.

Néanmoins, l'étude de l'évolution, sur les trente dernières années, des déficits et des excédents aux différents âges permet de mesurer le poids relatif des générations et les éventuelles inégalités qui existent entre elles. Elle permet également d'apprécier l'évolution des transferts dont bénéficient respectivement les jeunes qui ne participent pas encore au marché du travail et les seniors qui en sont sortis.

Cette méthode permet donc de percevoir de façon très complète l'ensemble des transferts entre les générations au cours d'une année et sa déformation au cours du temps.

Deux originalités : évaluation monétaire du travail domestique et décomposition par sexe des profils de consommation et de production

Une décomposition par sexe des déficits et excédents constatés à chaque âge, et du déficit global, a également été réalisée pour la période considérée. Cette décomposition comptable par sexe est très sensible à la prise en compte (ou non) de la production et de la consommation domestique.

Une évaluation monétaire de cette production et de cette consommation domestique a été réalisée dans le cadre de cette étude, avec différentes hypothèses de valorisation. Ceci constitue l'une de ses originalités².

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La période pendant laquelle on produit plus que ce que l'on consomme s'est réduite

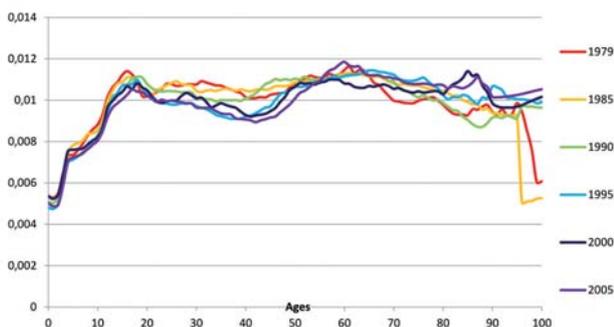
En 2005, les moins de 25 ans et les plus de 58 ans ont bénéficié d'un transfert. La période de vie pendant laquelle le travail des individus finance la consommation des plus jeunes et des seniors durerait donc trente-deux ans, mais, depuis 1979, elle s'est raccourcie de cinq ans. Pour 2005, le déficit moyen des plus de 65 ans s'est élevé à un peu plus de 20 000 euros par an.

Si l'on raisonne de façon agrégée, le déficit de l'ensemble des individus âgés de 70 ans en 2005 s'élevait globalement à 10 milliards d'euros.

Une répartition de la consommation par âge qui a peu varié et qui reste assez égalitaire

Entre 1979 et 2005, l'ensemble des transferts a permis de maintenir une certaine égalité entre les âges du point de vue de la consommation, sa distribution moyenne par âge ayant très peu varié. Cette stabilité est d'autant plus remarquable que la distribution par âge des revenus moyens s'est continûment déformée en faveur de la génération née après la guerre.

Consommation totale (publique et privée) : profils individuels moyens normalisés

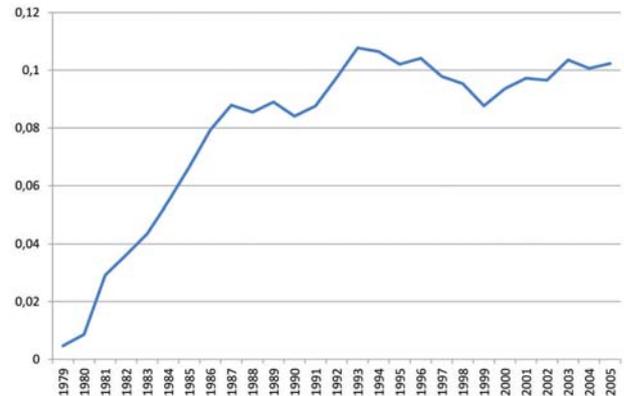


L'écart entre la consommation et le revenu du travail s'est beaucoup creusé et représente aujourd'hui 10 % du PIB

Globalement, la consommation de l'ensemble des agents est supérieure aux revenus du travail. L'écart entre les deux est financé de différentes manières : rémunération du patrimoine, cessions d'actifs, taxes sur les entreprises et déficit public. Cet écart annuel a fortement augmenté

dans les années 1980, passant de 3 % à environ 10 % du PIB. Il est depuis relativement stable.

Écart entre la consommation et le revenu du travail dans le PIB



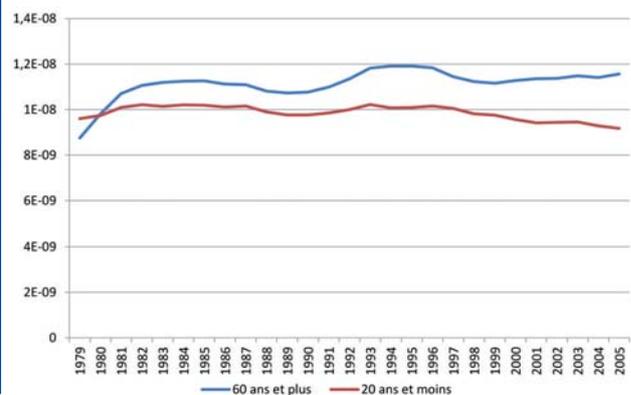
La hausse de cet écart dans les années 1980 s'explique essentiellement par un facteur démographique : l'augmentation des effectifs de seniors. En effet, le transfert relatif reçu par chaque jeune et chaque senior est resté stable depuis 1979. On observe néanmoins que le déficit moyen d'un individu de moins de 20 ans est légèrement inférieur à celui d'un individu de plus de 60 ans.

La production domestique est à la source de transferts importants entre les générations

La prise en compte de la production et la consommation de biens et services domestiques non marchands ne modifie pas la constance des déficits moyens des jeunes et des seniors. Elle modifie en revanche la hiérarchie entre ces deux catégories, le déficit des moins de 20 ans étant alors presque 50 % plus élevé que celui des plus de 60 ans : la contrepartie des transferts ascendants est l'éducation des jeunes (éducation publique et temps consacré au sein des familles).

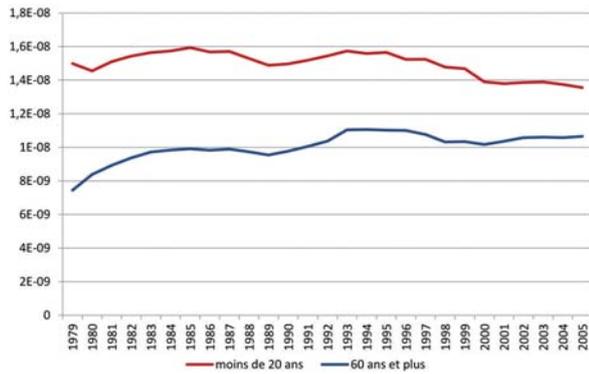
Parts des déficits des plus de 60 ans et des moins de 20 ans dans le PIB rapportées aux effectifs

AVANT prise en compte de la production et de la consommation domestique



2. Dans le cadre de cette étude, les profils par âge des revenus du travail et des consommations privées sont obtenus à partir des enquêtes Budget des Familles. Le profil de dépense de consommation publique d'éducation est construit à partir du Compte de l'éducation, qui fait partie des comptes satellites de la comptabilité nationale. Les profils de dépenses de santé sont estimés à partir des bases EPAS (Échantillon permanent des assurés sociaux de la CNAM) pour la période 2000 à 2008 et les Enquêtes santé et protection sociale (ESPS) pour 1992, 1995 et 1997. Pour ce qui concerne la production domestique, les profils sont construits à partir des Enquêtes emplois du temps.

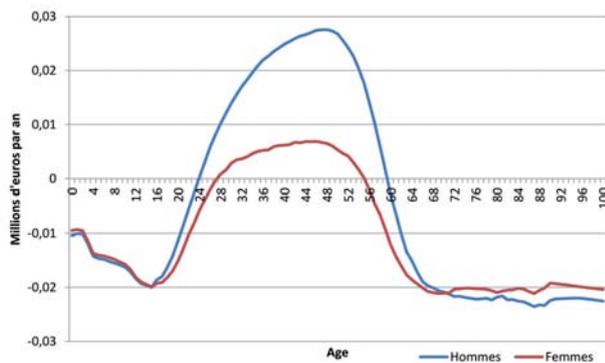
APRÈS prise en compte de la production et de la consommation domestique



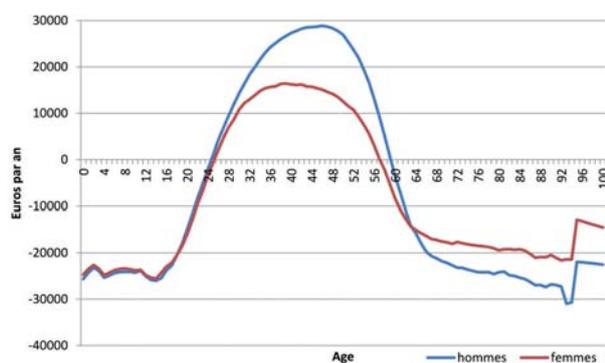
La distinction entre les hommes et les femmes est, elle aussi, fortement dépendante de la prise en compte du travail domestique. Le déficit des femmes de plus de 60 ans est supérieur à celui des hommes si l'on ne prend pas en compte la production domestique, mais lui est inférieur si cette dernière est valorisée au SMIC.

Déficit de cycle de vie des hommes et des femmes en 2005

AVANT prise en compte de la production et de la consommation domestique



APRÈS prise en compte de la production et de la consommation domestique



Cette étude apporte des éléments nouveaux pour évaluer une politique des âges. Elle appelle des analyses complémentaires.

Premièrement, à ce stade, on a uniquement raisonné en coupe instantanée. Pour réfléchir véritablement en termes de générations, il conviendra de reconstruire la trajectoire de consommation et de revenu des cohortes, en mettant à profit le fait que l'on dispose de coupes instantanées à plusieurs dates entre 1980 et 2005.

Deuxièmement, il conviendra d'explicitier la façon dont l'écart entre la consommation et le revenu du travail a été financé au cours du temps : déficit public, revenus du capital, désaccumulation du capital détenu par les agents privés.

La reconstitution des transferts par cohorte permettra de faire des projections sur l'évolution de la dette publique et ainsi d'envisager plusieurs scénarios de réformes et leurs impacts possibles sur les différentes générations.

Cette reconstitution est susceptible de faire émerger d'autres façons d'interpréter les évolutions constatées à ce stade (notamment la stabilité de la distribution par âge de la consommation) en mobilisant différentes théories de la justice. Plusieurs questions se posent en effet : par exemple, quelles politiques sociales l'État doit-il assurer sur fond d'attribution budgétaire, voire de croissance durablement limitée à l'aune d'une recherche d'équité entre générations ? Quelles règles procédurales mettre en place pour gérer les évolutions de priorité au regard des transferts intergénérationnels dans un monde ouvert ? Ces réflexions théoriques pourraient se décliner concrètement sur quelques politiques des âges.

Mots clés : transferts intergénérationnels, générations, comptabilité générationnelle, *National Transfer Accounts*, comptes de transferts nationaux, équité.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Retrouvez les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique sur :

- www.strategie.gouv.fr
- [CommissariatStrategieProspective](https://www.facebook.com/CommissariatStrategieProspective)
- [@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Lieu d'échanges et de concertation, le Commissariat général apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long termes de son développement économique, social, culturel et environnemental. Il contribue, par ailleurs, à la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics.